



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N °2021- 822 portant nomination des membres du Gouvernement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2019-1407 du 19 juillet 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE :

Article premier. - Sont nommés membres du Gouvernement en qualité de :

1. Ministre de la Défense Nationale
Général des Corps d'Armée RAKOTONIRINA Léon Jean Richard
2. Ministre des Affaires Etrangères
Monsieur Patrick RAJOELINA
3. Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
Monsieur IMBIKI Herilaza
4. Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation
Monsieur Pierre Holder RAMAHOLIMASY
5. Ministre de l'Economie et des Finances
Madame Rindra Hasimbelo RABARINIRINARISON
6. Ministre de la Sécurité Publique
Contrôleur Général de Police RANDRIANARISON Fanomezantsoa Rodellys
7. Ministre de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation
Monsieur Edgard RAZAFINDRAVAHY

8. Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers
Monsieur Hajo ANDRIANAINARIVELO
9. Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales
Madame RANAMPY Gisèle
10. Ministre du Tourisme
Monsieur Joël RANDRIAMANDRANTO
11. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Professeur ASSOUMACOU Elia Béatrice
12. Ministre de l'Environnement et du Développement Durable
Madame BAOMIAVOTSE Vahinala
13. Ministre de l'Education Nationale
Madame SAHONDRARIMALALA Marie Michelle
14. Ministre des Transports et de la Météorologie
Monsieur RAHAROARILALA Tinoka Roberto Michael
15. Ministre de la Santé Publique
Professeur ZELY Arivelo RANDRIAMANANTANY
16. Ministre de la Communication et de la Culture
Madame RAKOTONDRAZAFY ANDRIATONGARIVO Lalatiana
17. Ministre des Travaux Publics :
Monsieur Jerry HATREFINDRAZANA
18. Ministre des Mines et des Ressources Stratégiques
Monsieur Brice RANDRIANASOLO
19. Ministre de l'Energie et des Hydrocarbures
Monsieur Andry RAMAROSON
20. Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
Monsieur Ladislav Adrien RAKOTONDRAZAKA
21. Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
Monsieur Harifidy RAMILISON
22. Ministre de la Pêche et de l'Economie Bleue
Monsieur MAHATANTE Paubert

23. Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
Madame VAVITSARA Rahantanirina Gabriella
24. Ministre de l'Artisanat et des Métiers
Madame Sophie RATSIRAKA
25. Ministre du Développement Numérique, de la Transformation Digitale, des Postes et des Télécommunications
Monsieur Tahiana RAZAFINDRAMALO
26. Ministre de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme :
Madame Princia SOAFILIRA
27. Ministre de la Jeunesse et des Sports
Monsieur Hawel MAMOD'AL
28. Vice-Ministre chargé de l'Elevage auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
Docteur RAYMOND
29. Vice-ministre chargé de la Reforestation auprès du Ministère de l'Environnement et du Développement durable
Madame Hortensia ANTOINESIE
30. Vice-Ministre chargé de la Jeunesse auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports
Madame Tahiana Juliana RATOVOSON
31. Secrétaire d'Etat chargé des Nouvelles villes et de l'Habitat auprès de la Présidence de la République de Madagascar
Monsieur Gérard ANDRIAMANOHSOA
32. Secrétaire d'Etat chargé de la Gendarmerie Nationale auprès du Ministère de la Défense National
Général de division GELLE Serge

Article 2.- Sont et demeurent abrogées toutes dispositions antérieures contraires à celles du présent décret notamment les décrets n°2020-070 du 29 janvier 2020, n°2020-597 du 04 juin 2020 et n°2020-997 du 20 août 2020 portant nomination des membres du Gouvernement.

Article 3.- En raison de l'urgence et conformément aux dispositions des articles 4 et 6 alinéa 2 de l'ordonnance n°62-041 du 19 septembre 1962 relative aux dispositions générales de droit interne et de droit international privé, le présent décret entre immédiatement en vigueur dès qu'il a reçu une publication par voie radiodiffusée ou télévisée, indépendamment de son insertion au *Journal officiel* de la République.

Fait à Antananarivo, le 15 Août 2021

Par le Président de la République
Andry RAJOELINA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Christian NTSAY